



## CP du 16/01/2023, Paris - Réunion publique de Xavier Bertrand perturbée par des citoyens demandant l'abandon du projet d'extension de l'aéroport.

Les opposants au projet d'extension de l'aéroport de Lille se sont à nouveau mobilisés lors d'une réunion publique de Xavier Bertrand, ce lundi 16 janvier à 19h à la mairie du 17ème arrondissement, pour pointer la responsabilité du président de la Région Hauts-de-France dans le projet d'extension de l'aéroport. Les membres de NADA Lille dénoncent un projet qui, s'il voyait le jour, aurait pour conséquences la hausse des émissions de gaz à effet de serre et des nuisances sonores, ainsi que des risques accrus sur la ressource en eau pourtant déjà gravement menacée. La Région Hauts-de-France est en effet propriétaire majoritaire de l'aéroport, dont la concession a été octroyée à la société Aéroport de Lille SAS en 2019.



Ce lundi 16 janvier à la mairie du 17ème arrondissement de Paris, Xavier Bertrand rassemblait ses sympathisants *Nous France* pour une réunion sur la thématique des retraites. C'était sans compter sur la présence d'activistes lillois opposés au projet d'extension de l'aéroport, qui ont perturbé la réunion en criant des slogans et en déroulant des banderoles pointant la complicité de la région Hauts-de-France et de son président dans le projet d'extension de l'aéroport de la capitale des Flandres : « Aéroport de Lille : Xavier Bertrand pollueur », « Climat, eau, nuisances : il y a urgence à stopper le projet ».

En effet, la région Hauts-de-France, par l'intermédiaire du SMALIM (Syndicat Mixte de l'Aéroport de Lille Métropole) est la principale collectivité publique ayant concédé la gestion de l'aéroport à la société Aéroport de Lille, porteuse du projet d'extension. Ce réaménagement de l'aéroport, qui vise à faire passer le nombre de passagers de 2,2 millions annuels en 2019 à 4,7 millions annuels en 2050, entraînera une hausse des émissions de gaz à effet de serre incompatible avec les objectifs de réduction d'émissions de la France et de la Région. « En signant la concession, les élus régionaux ont donné un blanc seing à l'aéroport, alors que leur mandat implique également de protéger les populations. En ne revenant pas sur ce projet, ils échouent dans cette tâche. »

explique Charlène Fleury, coordinatrice du réseau Rester sur Terre qui milite pour la réduction du trafic aérien.

Selon les participants à cette opération, s'entêter à vouloir étendre cet aéroport présente un véritable danger pour les populations concernées par les nuisances et pour l'ensemble des habitants de la région Hauts-de-France, qui peut s'attendre à être touchée chaque année un peu plus par les sécheresses et événements climatiques extrêmes. « Changement climatique, protection de la ressource en eau, nuisances sonores : rien ne va dans ce projet du passé, c'est pourquoi nous demandons à Xavier Bertrand de le stopper. » réagit Capucine Saulpic, porte-parole de NADA. Suite à l'interpellation des activistes, Xavier Bertrand a pris la parole pour se justifier : selon lui, "l'enquête publique a déjà eu lieu et le temps n'est plus au débat". « C'est se dédouaner un peu vite de ses responsabilités et faire peu de cas de la démocratie, alors que 90% des répondants à l'enquête publique étaient opposés au projet. »

Cette action intervient alors que la situation est de plus en plus tendue entre les opposants et le président de région. En effet, celui-ci refuse tout débat avec les associations, de même que son vice-président de région et président du SMALIM, Christophe Coulon, qui a annoncé publiquement son intention de « ne plus dialoguer avec les associations » et accuse les opposants de déclarations approximatives dans la presse. Plus grave : comme le révélait La Voix du Nord le 6 janvier, c'est suite à un signalement du Conseil Régional que le préfet des Hauts-de-France a convoqué les dirigeants de la MRES pour activités contraires au « Contrat d'engagement républicain ». La Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités Lilloise est accusée par la région d'avoir accueilli « des ateliers de désobéissance civile » lors de la conférence « Aviation », conférence internationale du réseau Stay Grounded qui s'est tenue du 5 au 8 octobre à Lille. Pour les opposants à l'extension de l'aéroport, il s'agit d'une tentative d'intimidation inacceptable, alors que la désobéissance civile a été reconnue par la Cour Européenne des Droits de l'Homme comme relevant de la liberté d'expression.

L'association NADA Lille, créée pour ester en justice contre le projet d'extension, est porteuse avec France Nature Environnement Hauts-de-France et Nord Nature Environnement d'un recours juridique contre l'autorisation environnementale décernée par le préfet le 6 juillet dernier. La date d'audience de ce recours non suspensif n'est toujours pas connue, et les associations craignent que l'aéroport ne profite de la longueur de la procédure en justice pour commencer les travaux.

Sources :

- <https://www.lavoixdunord.fr/1274895/article/2023-01-06/la-mres-de-lille-convoquee-en-prefecture-pour-un-rappel-aux-principes>
- <https://www.mediapart.fr/journal/france/130123/la-repression-de-la-desobeissance-civile-se-generalise>
- <https://www.lavoixdunord.fr/1237799/article/2022-10-06/la-lutte-contre-l-extension-de-l-aeroport-continue-sur-la-voie-publique-et-par>

Contact presse : Charlène Fleury - non\_aeroport\_lesquin@protonmail.com

Pétition : <https://agir.greenvoice.fr/petitions/non-a-l-agrandissement-de-l-aeroport-de-lille-lesquin-une-bombe-climatique-et-sanitaire>